

Conférence du Caire sur la Palestine

Le Caire, le 12 octobre 2014

Intervention de S.E.M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg

Messieurs les Co-Présidents,

Messieurs les Secrétaires généraux,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Ce matin, les Co-présidents ont rappelé avec force l'objectif qui nous réunit aujourd'hui ici : apporter le soutien de la communauté internationale à la reconstruction et le développement de Gaza, et redynamiser le processus de paix israélo-palestinien.

Je tiens d'abord à remercier tous les acteurs humanitaires à Gaza, les secouristes palestiniens et le personnel d'UNRWA, du PAM, d'OCHA et du CICR qui se sont particulièrement distingués par leur courage et leur humanité pendant une cinquantaine de jours de guerre cet été à Gaza. Le bilan insupportable de cette guerre nous a été présenté ce matin.

Cette conférence peut se tenir grâce au cessez-le-feu durable qu'a pu obtenir la diplomatie égyptienne, que je voudrais également remercier pour ses efforts continus. Cette conférence doit ouvrir la voie à une reprise rapide des discussions indirectes ici au Caire pour consolider l'accord de cessez-le-feu agréé le 26 août et relancer les négociations sur la base de la solution des deux Etats.

La reconstruction de Gaza devra s'inscrire dans un **cadre politique durable**, tenant compte à la fois des besoins légitimes des Palestiniens en termes de développement, d'accès et de mouvements, et de ceux des Israéliens en termes de sécurité.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, le Luxembourg est prêt à contribuer à une solution globale et durable.

Pour la troisième fois en six ans, nous avons assisté cet été à des combats meurtriers dans la bande de Gaza. Pourquoi l'histoire se répète-t-elle à Gaza ? D'où vient cette dynamique destructrice ?

On ne peut pas comprendre ce qui se passe à Gaza sans prendre en considération l'occupation et la situation humanitaire. La violence à Gaza, est directement ou indirectement, liée au blocus et la

détérioration de la situation humanitaire. Aujourd'hui la situation est encore plus catastrophique que celle que j'ai pu observer sur place lors d'une visite à Gaza en printemps. Sur 1,8 million de personnes vivant dans un territoire qui représente 1/7 de la surface du Luxembourg, 820.000 personnes dépendaient de l'ONU pour leur survie avant cette guerre.

Les actions qui alimentent la haine et la discorde doivent cesser. Les souffrances et les humiliations doivent cesser. La population palestinienne mérite de vivre en dignité. **Le blocus qui étrangle Gaza depuis des années doit impérativement être levé.** Les conditions imposées aux habitants de Gaza vont à l'encontre de la dignité humaine.

Rappelons qu'en 2012, le Hamas et Israël avaient négocié un cessez-le-feu, mais que Gaza est resté sous blocus. Tout en étant pleinement conscients des besoins légitimes d'Israël et de l'Égypte en matière de sécurité, nous devons continuer de demander l'ouverture immédiate, durable et sans condition de points de passage pour que les biens et les personnes puissent y entrer et en sortir.

Sous l'égide des Nations unies, d'importants efforts ont déjà été accomplis **au vu de la levée du blocus et de la mise sur pied d'un mécanisme de vérification** aux points de passage de la bande de Gaza. Il s'agit d'un pas important vers l'objectif d'une levée de toutes les restrictions pesant sur la bande de Gaza sous la responsabilité du gouvernement de transition.

Le Luxembourg a appelé de façon constante à la **réconciliation inter-palestinienne** sous la direction du Président Abbas. Seule cette réconciliation permettra de renforcer la viabilité d'un futur accord de paix et d'assurer l'unité d'un Etat palestinien englobant Jérusalem-East, la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Je me réjouis que le premier Conseil des Ministres du gouvernement d'entente nationale a pu se réunir à Gaza jeudi dernier afin de prendre contrôle et gérer les affaires courantes de la bande de Gaza.

Messieurs les Présidents,

Palestiniens et Israéliens doivent enfin pouvoir vivre en paix, en sécurité et en dignité.

La **solution à deux Etats**, la coexistence pacifique de deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, reste la seule voie possible à cet effet. Afin que ces mots ne ressemblent pas de plus en plus à un vœu pieux, les négociations doivent absolument reprendre ; elles doivent reprendre afin que soit mis un terme à l'occupation, afin que soit mise en œuvre la solution à deux Etats et afin d'éviter que les extrémistes de tous bords ne prennent le dessus et que des mesures soient prises qui rendent la solution à deux Etats impossible.

Les décisions récentes prises par le gouvernement israélien de confisquer des terres palestiniennes et de poursuivre la colonisation sont inacceptables ; elles sont illégales. Elles sapent la confiance, et les

espoirs d'une reprise des pourparlers de paix. La préservation de la viabilité de la solution à deux Etats doit rester une priorité.

Je voudrais condamner expressément la décision des autorités israéliennes d'approuver les plans de construction de 2.610 logements à Givat HaMatos. Cette annonce représente une menace directe à l'encontre de la solution des deux Etats et à la vocation de Jérusalem à être la capitale de ces deux Etats. Si cette décision était maintenue, elle confirmerait notre doute sur l'engagement d'Israël en faveur d'une solution négociée avec les Palestiniens.

Le Luxembourg rappelle que les colonies sont illégales au regard du droit international, et appelle Israël à revenir sur cette décision et, plus largement, à mettre immédiatement fin aux activités de colonisation à Jérusalem Est et dans l'ensemble de la Cisjordanie. Tout comme l'Union européenne, le Luxembourg ne reconnaîtra aucun changement aux frontières de 1967 autre qu'agréé par les deux parties.

Ce nouveau développement souligne aussi, une fois de plus, l'urgence d'une **reprise des négociations** afin de permettre l'émergence d'un État palestinien souverain vivant aux côtés d'Israël dans la paix et la sécurité.

Messieurs les Présidents,

La priorité absolue, aujourd'hui, est de faire cesser sur le champ les souffrances des populations civiles palestiniennes.

Je voudrais aussi réitérer notre appui à UNRWA et à son action cruciale en vue d'alléger la souffrance de la population palestinienne.

De par le passé, le Luxembourg a fait des contributions financières importantes en faveur des Palestiniens. Depuis 2007, lors de la conférence des donateurs de Paris, le Luxembourg s'est engagé à fournir une aide au peuple palestinien à hauteur de 7 millions d'euros par an, pour la période de 2008 à 2010, soit plus de 21 millions d'euros

Cet engagement a non seulement été respecté, mais le Luxembourg est allé bien au-delà de ces promesses. Depuis 2010 en effet, le Luxembourg a contribué à hauteur de plus de 7 millions d'euros par an aux territoires palestiniens, pour un montant total de presque 37 millions d'euros. Rappeler le montant global dépensé depuis 2007, soit plus de 58 millions d'euros.

De ces contributions, deux tiers sont destinés à la bande de Gaza.

Durant le conflit de Gaza cet été, le Luxembourg a débloqué des fonds importants supplémentaires à hauteur de 750.000 euros distribués à tous ces partenaires sur le terrain.

Notre engagement touche tous les secteurs en difficulté. Le Luxembourg soutient en effet plusieurs ONG locales dans le domaine de la santé, de l'agro-alimentaire, mais aussi de la lutte contre la corruption. En outre, le Luxembourg soutient également des ONG luxembourgeoises, en Gaza et en Cisjordanie. A travers le mécanisme PEGASE de l'UE, le Luxembourg soutient les instances administratives de l'autorité palestinienne. Enfin, grâce à sa contribution volontaire à l'UNWRA et au cofinancement de ses programmes le Luxembourg soutient la population de Gaza, notamment sa partie la plus fragile, les enfants.

Je tiens à rassurer nos partenaires ici présent, mais aussi le peuple palestinien et surtout la population de Gaza que notre effort financier et notre soutien politique ne fléchiront pas pendant les prochaines années à venir. Le montant annuel des contributions ne baissera pas pendant les prochaines années et restera au niveau de 7 millions d'euros par an.

Je vous remercie de votre attention.